



Berne, Genève, Thalwil, 19. juillet 2023

Communiqué de presse

Les personnes en situation de handicap toujours laissées de côté

La Suisse adopte tous les quatre ans sa stratégie de coopération internationale (CI). Le 20 juin 2023, le Conseil fédéral a mis en consultation publique la stratégie de CI pour les années 2025 à 2028. Dans ce projet de stratégie, les personnes handicapées sont une nouvelle fois laissées de côté.

Le cœur de la nouvelle stratégie de CI est de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement durable dans l'économie, l'environnement et la société. Cela coïncide également avec les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Dans l'esprit du principe directeur "Ne laisser personne de côté" de l'Agenda 2030, il est également réjouissant de constater que les femmes occupent une place plus centrale dans cette stratégie.

Rendre les personnes handicapées enfin visibles

Le principe directeur de l'Agenda 2030 n'est pourtant pas pensé dans sa totalité : les personnes handicapées ne sont mentionnées qu'à un seul endroit dans le projet de 70 pages, en tant qu'exemple pour les "plus vulnérables". La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ratifiée par la Suisse en 2014, n'est même pas mentionnée, malgré ses deux articles sur la coopération internationale. Cette situation est incompréhensible si l'on considère que les personnes handicapées sont plus touchées par la pauvreté que la moyenne mondiale. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 80% des 1,3 milliard de personnes handicapées vivent dans les pays du Sud, notamment parce que la pauvreté et le handicap se renforcent mutuellement. Les personnes handicapées constituent donc un groupe non négligeable et doivent impérativement être mentionnées et prises en compte de manière explicite. La stratégie de la CI manque en outre d'une compréhension multidimensionnelle. Elle omet de thématiser les discriminations multiples : par exemple celles liées au genre et au handicap ainsi que les réalités de vie qui en découlent. En effet, la situation des femmes handicapées est grave sous de nombreux aspects. Elles sont particulièrement exposées à la discrimination, à l'exploitation ou à la violence.



La Coalition suisse pour les droits des personnes handicapées dans la coopération internationale (SDDC) - composé de CBM Suisse, FAIRMED, Handicap International Suisse et l'International Disability Alliance (IDA) - demande donc que l'inclusion des personnes handicapées soit enfin systématiquement ancrée comme thème transversal dans la coopération internationale de la Suisse. Ce n'est qu'ainsi que la Suisse pourra apporter une contribution durable à la réduction de la pauvreté dans le monde. Selon plusieurs études, si les personnes handicapées sont exclues du marché du travail, cela entraîne des coûts macroéconomiques plus élevés que si les barrières sont supprimées et que les personnes handicapées peuvent ainsi participer au marché du travail.

Pas au détriment des pays du Sud

Il va de soi que des moyens financiers suffisants sont essentiels pour une coopération au développement et une aide humanitaire suisses globales et efficaces. Au niveau international, la Suisse s'est déjà engagée à plusieurs reprises à y consacrer 0,7% de son revenu national brut. Mais elle n'a encore jamais atteint cet objectif. Pour la période de 2025 à 2028, le Conseil fédéral veut mettre à disposition 11,45 milliards pour sa coopération au développement et son aide humanitaire. Sur cette somme, 1,5 milliard ont déjà été réservés à l'Ukraine. La détresse en Ukraine est sans aucun doute immense, mais cet engagement important ne doit pas se faire sur le dos des pays du Sud. Les personnes handicapées seraient les premières à en souffrir, car elles sont proportionnellement plus touchées par la pauvreté.

Dans ce contexte, la SDDC demande au Conseil fédéral d'augmenter les fonds destinés à la coopération internationale de la Suisse. Comme l'a récemment démontré l'étude d'Alliance Sud, le centre de compétence suisse pour la coopération internationale et la politique de développement, une augmentation des fonds ne nuirait en aucun cas à l'économie suisse. De plus, tous les moyens financiers doivent être conformes à la CDPH de l'ONU. Cela signifie que des projets et programmes qui favorisent la ségrégation des personnes handicapées ne doivent plus être soutenus.



Télécharger

[Image du communiqué de presse](#)

[Prise de position de la SDDC pour une coopération internationale suisse inclusive \(2023\)](#)

[Etude d'Alliance Sud](#)

A propos de laSDDC

La [SDDC \(Swiss Disability and Development Consortium\)](#) est une coalition basée en Suisse qui s'engage pour les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la coopération internationale de la Suisse.

La SDDC a été fondée en 2016 par [CBM Suisse](#), [FAIRMED](#) et [Handicap International Suisse \(HI\)](#). En 2019, l'[International Disability Alliance \(IDA\)](#) a rejoint le consortium. CBM Suisse héberge le secrétariat. Les domaines de travail, les compétences et les priorités des membres se complètent sur le plan thématique et géographique. En plus du travail de plaidoyer, la SDDC rassemble, développe et partage l'expertise, les ressources et les informations sur le développement inclusif des personnes en situation de handicap.

Contact

Marie Bro

Handicap International Suisse

Responsable communication et média

Avenue de la Paix 11 - 1202 Genève

078 729 43 30

m.bro@hi.org